

# le point sur...

n° 32 - mars 2005

## L'emploi dans le secteur du sport et de l'animation en Franche-comté

Synthèse de l'étude commanditée par la Direction régionale de la jeunesse et des sports,  
réalisée par Théma dans le cadre de l'Oref

L'étude est téléchargeable sur le site [cedre-fc.org](http://cedre-fc.org)

Une réflexion collective s'est engagée entre l'État, les syndicats, les associations et les collectivités locales pour définir clairement et de manière uniforme le secteur du sport et de l'animation. Auparavant, ce secteur était fortement marqué par le milieu associatif mais il est entré dans une phase de professionnalisation et de structuration. Depuis une vingtaine d'années le nombre d'emplois a fortement augmenté notamment du fait de l'engagement de l'État et des collectivités dans le développement de l'accès aux sports et aux loisirs, de la multiplication des équipements nécessaires et également de l'évolution de la société et de l'accroissement du temps libre.

Les métiers du sport et de l'animation appartiennent à différents secteurs d'activité et leur approche statistique est difficile car une grande diversité d'intervenants sont impliqués.

Établir un état des lieux des métiers du sport et de l'animation permet de mieux connaître les besoins matériels et humains de ce secteur et son positionnement par rapport aux autres secteurs d'activité. Cette étude présente, quantifie et qualifie les emplois liés au sport et à l'animation.

Appréhender le champ de ces métiers nécessite l'utilisation de plusieurs sources de données hétéroclites utilisant des nomenclatures différentes. L'irrégularité des résultats obtenus semble être la conséquence d'un manque d'harmonisation, de correspondance dans les champs qui définissent les emplois de ce domaine. Il est donc nécessaire d'insister sur les difficultés de croiser les sources entre elles.



## DES EMPLOIS EN CONSTANTE AUGMENTATION (SOURCE INSEE - RP 99)

En 1999, la Franche-Comté compte 2 840 emplois ayant un rapport direct ou indirect avec les métiers du sport et de l'animation. Ils se répartissent au sein de deux groupes :

- les moniteurs, les éducateurs sportifs et les sportifs professionnels : 1 088 emplois dont 85 % de salariés,
- les animateurs socioculturels et de loisirs : 1 752 emplois salariés.

L'emploi franc-comtois du secteur du sport et de l'animation représente 1,7 % de l'emploi national (contre 1,9 % tous secteurs confondus).

L'augmentation du nombre d'emplois s'est accélérée lors de la dernière période intercensitaire (+ 93 % entre 1990 et 1999) malgré un léger fléchissement dans la croissance des emplois d'animateurs socioculturels et de loisirs salariés. Globalement, la progression de ces métiers, très largement supérieure à celle de l'ensemble des emplois régionaux (+ 4,5 %), a permis un doublement de la part des emplois de ce secteur dans le total des emplois régionaux pour atteindre 0,7 % en 1999.

### Autant de femmes que d'hommes dans ces métiers

Toutefois les métiers de moniteurs et éducateurs sportifs sont exercés davantage par des hommes (73 % en 1999). À l'inverse, les femmes occupent plus souvent les métiers de l'animation socioculturelle et de loisirs (61 %). La part de l'emploi féminin reste néanmoins, en 1999, légèrement inférieure à la moyenne nationale (48 % contre 50 %). De 1982 à 1999, le nombre d'emplois féminins dans le secteur des métiers du sport et de l'animation a été multiplié par plus de 3 (sa part est passée de 39 % à 48 %). La plus forte progression du nombre d'emplois féminins concerne les animateurs socioculturels et de loisirs.

### Le Doubs est le département qui comptabilise le plus d'emplois (46 % en 1999)

Sa part se réduit néanmoins par rapport à 1982 où il représentait 53 % des emplois régionaux du secteur. Parallèlement, la part de ces emplois en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort a augmenté (environ 10 % des emplois de la région en 1982 contre 15 % en 1999).

### Viellissement des actifs du secteur

Malgré une augmentation de plus de 600 emplois du sport et de l'animation entre 1982 et 1999, la part des moins de 30 ans est passée de 54 à 41 %. Dans le même temps, la part des 40 à 49 ans a augmenté de plus de 10 points et représente en 1999 un cinquième de l'ensemble des effectifs. Il y a eu un glissement logique de la pyramide des âges puisque les 20-29 ans et les 30-39 ans étaient les plus nombreux en 1982. Le nombre de personnes de plus de 60 ans a augmenté entre 1982 et 1999 mais leur part représente à peine 1 % de l'emploi sportif et de l'animation en Franche-Comté en 1999.

En 1999, moins de 1 % des moniteurs et éducateurs sportifs salariés ont moins de 20 ans alors qu'en 1982 ils étaient 5 %. En 1982, plus de la moitié des moniteurs et éducateurs sportifs salariés ont entre 20 et 30 ans alors qu'en 1999, ils ne sont plus que 10 %. La part des 30-39 ans et surtout des 40-49 ans a fortement augmenté de 1982 à 1999.

### La quasi totalité des actifs travaillent dans l'administration, les services aux particuliers et l'éducation, la santé et l'action sociale

Plus de la moitié des moniteurs et éducateurs sportifs (56 %) travaillent dans le secteur des services aux particuliers, 27 % dans le secteur administratif et 10 % dans celui de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Pour les animateurs socioculturels et de loisirs, ces trois mêmes secteurs concentrent plus de 96 % des effectifs (avec respectivement 29 %, 44 % et 23 %).

## LES EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les données traitées dans cette partie sont issues de : "Emploi territorial, note de conjoncture n° 8, novembre 2003" édité par l'Observatoire de la Fonction Publique Territoriale du CNFPT et "Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1997, 1998 et 1999, coll Société n° 1, janvier 2002" édité par l'Insee. Il s'agit des effectifs des agents titulaires, non titulaires et emplois aidés de la fonction publique territoriale de Franche-Comté exerçant un métier relevant du champ concerné.

### Effectifs dans les collectivités territoriales en Franche-Comté

Secteurs d'activité	Effectifs 2003 <sup>(1)</sup>	%	Effectifs 1999 <sup>(2)</sup>	%
Sport	501	3,2	206	0,7
Jeunesse et animation	227	1,4	378	1,3
<b>sous-total champ strict</b>	<b>728</b>	<b>4,6</b>	<b>584</b>	<b>2,0</b>
Culture	935	5,8	437	1,5
Social	1 501	9,5	3262	11,2
<b>sous-total champ élargi</b>	<b>2 436</b>	<b>15,4</b>	<b>3 699</b>	<b>12,7</b>
<b>Total sport - animation</b>	<b>3 164</b>	<b>20,0</b>	<b>4 283</b>	<b>14,7</b>
<b>Total tous secteurs</b>	<b>15 805</b>	<b>100,0</b>	<b>29 084</b>	<b>100,0</b>

<sup>(1)</sup> Source : OFPT du CNFPT, Emploi territorial, Note de conjoncture n° 8, novembre 2003

<sup>(2)</sup> Source : INSEE ; "les effectifs des collectivités territoriales"

D'après l'observatoire de la fonction publique territoriale, les métiers du sport et de l'animation représentaient environ 20 % des emplois de la fonction publique territoriale en 2003 en Franche-Comté et d'après l'Insee, ils représentaient environ 15% (champ élargi) en 1999.

Selon l'Insee, les effectifs du champ strict du sport et de l'animation ont diminué de 5 % de 1997 à 1999 en Franche-Comté contre une augmentation de 17 % au niveau national. En considérant le champ le plus large, ils ont augmenté en région de 4 %. Alors que la progression globale des effectifs de la fonction publique territoriale évolue de manière sensiblement identique (+ 3 % pour la région et + 4 % en France), la baisse des effectifs francs-comtois dans les emplois sportifs (sens strict) contraste avec la légère progression au niveau national (- 26 % et + 3 %). En Franche-Comté, les effectifs de 2 métiers sur 6 seulement ont progressé : adjoint et agent d'animation.

Sur la même période, les effectifs des non titulaires ont augmenté d'environ 2 % et ceux des titulaires de 7 %. Les effectifs titulaires du champ strict sport et animation ont connu une diminution de 13 %. La part des non titulaires est variable allant de 0 à 88 % (pour le métier d'adjoint d'animation). Parmi les salariés du sport (champ strict) 20 % ne sont pas titulaires alors qu'ils sont presque 80 % dans ce cas pour les métiers de l'animation.

La part des emplois sportifs et d'animation dans les collectivités territoriales a augmenté en France pour atteindre presque 4 % de l'ensemble des emplois. À l'inverse, elle a diminué en Franche-Comté de 0,4 point et elle est passée sous la barre des 2 %. Selon le champ élargi, la part des métiers du sport et de l'animation est quasi similaire en Franche-Comté à celle de la France (environ 13 % en 1999).

La structure des emplois sportifs est assez différente des emplois d'animation car ils se distinguent par une très forte proportion d'emplois de catégorie B<sup>(1)</sup> contre une majorité d'emplois catégorie C<sup>(2)</sup> (plus des trois quarts) pour l'animation. En 1997 et 1999, les emplois de catégorie B représentaient 90 % des emplois sportifs (champ strict) dans les collectivités territoriales franc-comtoises. Dans l'animation, il n'y avait pas d'emploi de catégorie A<sup>(3)</sup> en 1999 et 80 % des emplois étaient de catégorie C. Tous secteurs confondus, les emplois des collectivités territoriales franc-comtoises se répartissent pour 10 % dans des emplois de catégorie A et pour 78 % dans des emplois de catégorie C.

<sup>(1)</sup> A emplois de direction, conception, encadrement (bac +3 minimum)

<sup>(2)</sup> B emplois d'application, de rédaction (bac)

<sup>(3)</sup> C emplois d'exécution (pas de conditions de diplôme)

## LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS SALARIÉS (SOURCE : INSEE - FICHER SIRENE AU 1-01-04)

Il s'agit des établissements relevant du champ concerné localisés en Franche-Comté et de leurs salariés quel que soit le métier exercé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Franche-Comté comptabilise 4 655 établissements relevant du secteur sport et animation et 13 061 salariés

Domaines	Établissements		Salariés		Effectif moyen par établissement
	Effectif	en %	Effectif	en %	
Sport	2 408	51,7	1 766	13,5	0,7
Animation	981	21,1	1 806	13,8	1,8
Multi branches	1 266	27,2	9 489	72,7	7,5
<b>Total</b>	<b>4 655</b>	<b>100,0</b>	<b>13 061</b>	<b>100,0</b>	<b>2,8</b>

source : Insee - fichier SIRENE au 1-01-04

Les établissements du secteur comptent en moyenne 2,8 salariés. Le domaine des activités "multi branches" concentre le plus grand nombre d'emplois (73 %) avec une moyenne de 7,5 salariés par entreprise. À l'opposé, le sport ne compte que 0,7 emploi par établissement mais rassemble plus de la moitié des établissements. Les domaines sport et animation réunis ne représentent que 27 % de l'effectif total de salariés. Dans les domaines de l'animation et du sport, les établissements sont globalement de petite taille. En effet, 88 % comptent moins de 10 salariés et seulement 0,7 % plus de 50. La répartition des établissements et des salariés du secteur étudié respecte globalement la distribution départementale de la population franc-comtoise.

## 1 715 PERSONNES SONT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DANS LE SECTEUR DU SPORT ET DE L'ANIMATION FIN 2003

Répartition des demandeurs d'emploi en Franche-Comté au 31-12-2003 par catégorie et en fonction du métier recherché

Demandes d'emploi en fin de mois Franche-Comté - décembre 2003	DEFM	DEFM
	Cat. 1	Cat. 1+2+3
Éducateur intervenant éducatif	304	388
Animateur généraliste loisirs	253	367
Animateur spécialiste activités sportives	210	275
Animateur spécialiste culturel et technique	146	203
<b>Total champ strict</b>	<b>913</b>	<b>1 233</b>
Formateur	228	299
Conseiller en développement local	93	107
Cadre technico administratif service au public	32	34
Professionnel activités sportives	28	32
Exploitation équipements loisirs et sports	9	10
<b>Total champ élargi</b>	<b>390</b>	<b>482</b>
<b>Total</b>	<b>1 303</b>	<b>1 715</b>
<b>Total tous secteurs</b>	<b>40 914</b>	<b>53 653</b>

Source : DRTEFP - cat 1 : personnes immédiatement disponibles recherchant un CDI temps plein, cat 2 : personnes immédiatement disponibles recherchant un CDI temps partiel, cat 3 : personnes immédiatement disponibles recherchant un CDD temporaire ou saisonnier

Fin 2003, plus de 1 700 demandeurs d'emploi de catégories 1+2+3, inscrits à l'Anpe dans la région recherchaient un emploi relevant du secteur, soit 3 % des demandeurs de ces catégories en Franche-Comté. Plus des trois quarts de ces demandeurs recherchaient un CDI à temps plein.

Le champ strict des métiers du sport et de l'animation compte 1 233 demandeurs d'emploi, soit 72 % du total des demandeurs d'emploi de ce secteur. Parmi eux, les trois quarts recherchent un CDI à temps plein. Le métier le plus recherché par les demandeurs d'emploi est celui d'éducateur intervenant éducatif.

Si le chômage des femmes dans les métiers du sport et de l'animation est supérieur de 5 points à la moyenne régionale, la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est inférieure d'environ 4 points. Les femmes sont très représentées parmi les personnes à la recherche d'un poste d'éducateur intervenant éducatif et d'animateur généraliste de loisirs. Les demandeurs d'emploi relevant du secteur étudié sont moins jeunes que l'ensemble des chômeurs de catégorie 1 (19 % ont moins de 25 ans contre 23 %). Conformément à la moyenne régionale, un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits à l'Anpe depuis plus d'un an. Parmi eux, les hommes de plus de 50 ans sont proportionnellement plus nombreux que les femmes et inversement pour la classe d'âge des moins de 25 ans.

Environ les trois quarts des demandeurs d'emploi de catégorie 1 du secteur du sport et de l'animation ont atteint un niveau de formation supérieur ou égal au niveau bac contre 35 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 tous secteurs réunis. Presque un quart ont atteint un niveau de formation supérieur ou égal à bac plus 3. Pour l'ensemble des demandeurs tous secteurs confondus, 26 % ont un niveau de formation V bis ou VI contre 7 % dans le secteur du sport et de l'animation.

## Plus de 2 000 offres d'emploi proposées en 2003

### Les offres d'emplois enregistrées en 2003 en Franche-Comté par catégorie

Postes proposés	Offres enregistrées en 2003 par catégorie			Total
	A <sup>(1)</sup>	B <sup>(2)</sup>	C <sup>(3)</sup>	
Animateur généraliste loisirs	237	560	207	1 004
Éducateur intervenant éducatif	207	99	18	324
Animateur spécialiste culturel et technique	95	56	ns	153
Animateur spécialiste activités sportives	34	85	6	125
<b>Total champ strict</b>	<b>573</b>	<b>800</b>	<b>233</b>	<b>1 606</b>
Formateur	289	61	7	357
Conseiller en développement local	46	8	ns	55
Cadre technico administratif service au public	41	7	-	48
Exploitation équipements loisirs et sports	ns	-	-	ns
Professionnel activités sportives	ns	ns	-	ns
<b>Total champ élargi</b>	<b>379</b>	<b>77</b>	<b>8</b>	<b>464</b>
<b>Total Métiers du sport et de l'animation</b>	<b>952</b>	<b>877</b>	<b>241</b>	<b>2 070</b>

Source : Anpe - <sup>(1)</sup> A : CDI ou CDD > 6 mois - <sup>(2)</sup> B : CDD 1 à 6 mois - <sup>(3)</sup> C : CDD < 1 mois

Selon le champ élargi, il y a eu 2 070 offres d'emplois enregistrées à l'Anpe en Franche-Comté au cours de l'année 2003 pour les métiers du sport et de l'animation. Le champ strict dénombre 1 606 offres, soit 78 % du total des offres de ce secteur. Plus de la moitié concernent des emplois précaires (CDD de moins de 6 mois).

Entre 2002 et 2003, le nombre d'offres dans les métiers étudiés a reculé de 12 %. On observe sur cette même période une précarisation de l'offre. Les offres durables (type A) ont chuté de 36 % quand dans le même temps les offres temporaires et occasionnelles (types B et C) progressent respectivement de 21 et 64 %. En dehors des postes d'animateurs généralistes de loisirs (+ 55 % de 2002 à 2003), tous les autres postes appartenant au champ strict subissent une baisse du nombre d'offres (- 5 %). Les métiers du champ élargi ont connu une plus forte baisse : - 29 %.

Les métiers pour lesquels le nombre d'offres a le plus fortement baissé (en valeurs absolues) entre 2002 et 2003 sont : animateur spécialiste culturel et technique (- 224 offres soit - 59 %), formateur (- 147 soit - 29 %), éducateur intervenant éducatif (- 118 soit - 27 %), animateur spécialiste activités sportives (- 101 soit - 45 %) et conseiller en développement local (- 49 soit - 47 %).

Au 31 décembre 2003, l'Anpe recense 2 994 offres d'emploi pour les métiers du sport et de l'animation. Plus de la moitié concernent des emplois précaires. Le nombre d'offres est très variable selon les métiers mais globalement animateur généraliste loisirs est le métier qui rassemble le plus grand nombre d'offres (48 %). Les autres métiers tels que formateur et animateur toutes spécialités confondues représentent également une grande part des offres de la région (33 % du total).

### Des écarts entre l'offre et la demande d'emploi

46 % des offres concernent des postes d'animateurs généralistes loisirs alors que la demande d'emplois pour ce métier est relativement faible (21 % des demandes). À l'inverse pour les métiers de professionnel activités sportives, d'exploitation équipements loisirs et sports et de conseiller en développement local, les offres d'emploi sont inférieures aux demandes. Même si dans l'ensemble, le nombre d'offres est supérieur à celui des demandes (1 715 demandeurs pour 2 994 offres en décembre 2003), le chômage perdure.

Les écarts entre l'offre et la demande peuvent être très importants comme par exemple pour le métier d'animateur généraliste loisirs avec 3,7 fois plus d'offres que de demandes. Au contraire, cette différence est très faible pour les métiers de conseiller en développement local et d'animateur spécialiste activités sportives.

## Conclusion

Ce secteur est en pleine mutation, notamment depuis l'accroissement récent de la demande en activités de loisirs, sportives, culturelles et en services d'animation. Cette évolution a bien entendu des répercussions sur l'emploi. Aujourd'hui une partie du secteur obéit à une logique de professionnalisation et au développement de véritables métiers.

En 2004, le secteur du sport et de l'animation (champ élargi) compte 4 655 établissements et plus de 13 000 salariés. Sa particularité est qu'environ 60 % des structures n'ont pas de salarié. La population active vieillit. Le nombre des actifs de moins de 20 ans a diminué de plus de 60 % entre 1982 et 1999 alors que, dans le même temps, le nombre de personnes ayant entre 40 et 59 ans a été multiplié par cinq. De 1982 à 1999, le nombre d'emplois féminins dans le secteur du sport et de l'animation a été multiplié par plus de trois et la part des femmes atteint presque 50 %.

En fonction de la définition donnée au secteur du sport et de l'animation, les agents occupant un emploi relevant de ce secteur représentent de 5 à 20 % des emplois de la fonction publique territoriale en 2003. La part de non titulaires parmi les agents en poste atteint 80 % pour les métiers de l'animation alors qu'il est plus faible pour les métiers du sport (20 %).

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi recherchant un emploi dans ce secteur sont des femmes (presque 60 %) généralement moins touchées par le chômage de longue durée. Le niveau de formation des demandeurs d'emploi est plus élevé que dans les autres secteurs. Il existe peu de formations de niveau V pour les métiers du sport et de l'animation et les jeunes ont tendance à poursuivre leurs études pour éviter le chômage. L'offre d'emploi est assez précaire car plus de la moitié concerne des CDD de moins de 6 mois. En 2003, le nombre d'offres d'emploi total a été supérieur à celui des demandes.



Oref  
Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
tél 03 81 25 52 15  
fax 03 81 25 52 20  
<http://www.cedre-fc.org>

